

Nancy, le 13 novembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTRE LA BRONCHIOLITE : DES TRAITEMENTS PRÉVENTIFS ET DES GESTES BARRIÈRES ESSENTIELS

Chaque hiver, la bronchiolite touche de nombreux nourrissons en France, avec près de 30% des bébés affectés par cette infection respiratoire très contagieuse. À la suite d'une saison épidémique particulièrement intense en 2022-2023, où plus de 70 000 enfants de moins de 2 ans ont dû être pris en charge aux urgences (dont 26 000 hospitalisations), une nouvelle stratégie nationale préventive est mise en place cette année.

La campagne de prévention de la bronchiolite pour la saison 2024-2025 se renforce avec deux traitements préventifs ciblant les nouveau-nés ainsi que les femmes enceintes.

- **Immunisation des nouveau-nés avec l'anticorps monoclonal Beyfortus**

Ce traitement préventif par injection unique est disponible depuis septembre 2023 pour les nourrissons de moins d'un an, y compris les nouveau-nés, afin de les protéger durant leur première saison à risque de bronchiolite.

Administré en maternité ou par les professionnels de santé de ville, il renforce les défenses immunitaires des bébés contre le virus.

- **Vaccination des femmes enceintes avec Abrysvo**

Depuis septembre 2024 jusqu'à janvier 2025, les femmes enceintes éligibles peuvent bénéficier d'un nouveau vaccin (Abrysvo). Administré à la future maman durant le 8^e mois de grossesse, ce vaccin transmet au bébé des anticorps maternels, assurant ainsi une protection contre la bronchiolite pendant ses six premiers mois de vie.

C'est une solution préventive complémentaire offerte aux parents qui souhaitent éviter l'injection d'un traitement préventif directement au nourrisson.

La Haute Autorité de Santé (HAS) a validé ces deux approches sans privilégier l'une ou l'autre, laissant ainsi aux parents la possibilité de choisir la solution la plus adaptée à leur situation.

Pour mener à bien cette campagne d'immunisation, le dispositif s'appuie à nouveau sur les professionnels de ville (médecins, infirmiers, pharmaciens et sage-femmes) pour la vaccination des femmes enceintes mais également sur les établissements de santé invités à immuniser tous les nouveau-nés depuis le 15 septembre 2024.

Maintenir les gestes barrières pour limiter la propagation du virus

En plus des traitements préventifs, il est essentiel d'adopter des gestes barrières pour freiner efficacement la circulation du virus. Le virus de la bronchiolite se transmet par la salive, la toux, les éternuements, et peut survivre sur les mains et objets partagés.

L'ARS Grand Est rappelle ainsi les gestes simples à respecter en présence de jeunes enfants :

- **Se laver les mains** soigneusement avec du savon ou une solution hydroalcoolique avant de s'occuper de bébé ;
- **Nettoyer régulièrement le nez** du nourrisson avec du sérum physiologique ;
- **Aérer quotidiennement la chambre** de bébé et les pièces du domicile pendant au moins 10 minutes ;
- **Limiter les contacts avec des personnes malades** et restreindre les visites aux personnes proches et en bonne santé ;
- **Favoriser les sorties en extérieur** et éviter les lieux publics clos comme les transports en commun, les supermarchés et les restaurants ;
- **Porter un masque** en cas de rhume, toux ou fièvre chez les parents ou l'entourage pour éviter de contaminer le bébé.

Bronchiolite

La bronchiolite aigüe est une maladie respiratoire épidémique due notamment au virus respiratoire syncytial (VRS). Elle touche principalement les enfants avant l'âge de 2 ans. Dans la très grande majorité des cas, la bronchiolite est bénigne et évolue de manière favorable, spontanément.

Dans de rares cas, la bronchiolite nécessite une hospitalisation, voire une admission en réanimation.

Le virus se transmet par la salive, la toux, les éternuements, et peut survivre sur les mains et les objets du quotidien. Il provoque une inflammation des parois des petites bronches et une augmentation des sécrétions responsables d'un phénomène d'obstruction.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr